



Jeudi 26 novembre 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL APPORTE UN SOUTIEN UNANIME AUX SALARIÉS DE LA PAPETERIE DE BÈGLES

Après l'annonce début octobre par l'entreprise Etex de son intention de se désengager de la Papeterie de Bègles, qui emploie une centaine de personnes, le Conseil municipal a exprimé un soutien unanime aux salariés en adoptant une motion pour sa pérennité. Une table ronde mobilisant les pouvoirs publics, initiée par le maire de Bègles Clément Rossignol Puech, se déroulera lundi 30 novembre à 14h30 en Préfecture de la Gironde.

La Papeterie de Bègles, implantée depuis près d'un siècle sur la commune, est emblématique du passé industriel riche de Bègles, que souhaite préserver la municipalité. Les élus de la majorité et de l'opposition ont ainsi adopté à l'unanimité une motion pour la pérennité de la papeterie le 17 novembre dernier (lire la motion ci-après).

TABLE-RONDE LUNDI 30 NOVEMBRE

Le maire de Bègles souhaite que le groupe Etex soit accompagné dans la recherche d'un repreneur sérieux et durable qui garantira la sauvegarde de tous les emplois et la pérennité de la production industrielle sur ce site. Il a ainsi initié la tenue d'une table ronde afin de mobiliser les pouvoirs publics.

Organisée par la Préfecture de Gironde, elle se déroulera ce lundi 30 novembre, à 14h30, à la Préfecture de la Gironde, rue du corps Franc Pommies à Bordeaux.

Cette table ronde réunira la Ville de Bègles, Bordeaux Euratlantique, la Région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, le Député de la 3^e circonscription, la direction de la papeterie et des représentants des salariés.

(1/4)



Ville de Bègles

Conseil municipal du 17 novembre 2020

- Motion pour la pérennité de la papeterie de Bègles -

Le Conseil municipal,

Souhaite apporter son soutien aux salariés de la papeterie de Bègles.

Le 5 octobre 2020, l'entreprise Siniat, filiale du groupe Etex, a fait part de son intention de se désengager de la papeterie de Bègles, qui fabrique et commercialise du papier pour plaques de plâtre à partir de fibres recyclées. Cette usine, implantée depuis près d'un siècle sur la commune, est emblématique du passé industriel riche de Bègles que nous souhaitons préserver.

Implanté sur le périmètre du futur projet « Bègles Garonne », porté par l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique, cet outil industriel est situé en cœur de ville au sein de la Zone d'Activité Economique du Grand Port. Fort d'une centaine d'emplois, il participe ainsi au développement d'une mixité des usages et des fonctions sur notre commune : Bègles est une ville où cohabitent activités productives, services, habitat, commerces, équipements publics... Une ville où l'on vit et l'on travaille.

Malgré le vieillissement de l'outil de production dû à un manque d'investissement depuis plusieurs années, la productivité de la papeterie a sensiblement et régulièrement progressé ces dernières années (passant de 10,51 à 10,8 tonnes par heure de produit fini entre 2013 et 2020), montrant qu'avec des investissements les nouveaux objectifs de production sont pourtant aisément atteignables.

(2/4)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

Pourtant, la papeterie de Bègles représente un outil industriel stratégique évident, en s'inscrivant dans la chaîne locale de recyclage du papier. La papeterie de Bègles transforme en effet des cartons et des papiers usagés de provenance notamment locale et bénéficie de débouchés dans des usines situées à proximité.

Un plan d'investissement ambitieux aurait pourtant permis à la papeterie de développer encore davantage son insertion dans le tissu industriel et économique local tout en relevant son niveau d'exigence environnementale, notamment en matière d'efficacité énergétique. Ce projet peut s'intégrer dans le contrat de partenariat industriel signé en 2019 entre la papeterie et la Région Nouvelle-Aquitaine, désireuse d'accompagner les 50 sites industriels les plus consommateurs d'énergie dans cette nécessaire transition énergétique. Et bien d'autres partenariats peuvent être imaginés demain pour réduire la dépendance de la papeterie de Bègles aux énergies fossiles, comme l'insertion dans le projet de réseau de chaleur du centre de tri Astria de Bègles.

Le Conseil Municipal :

Apporte tout son soutien aux salariés de la papeterie de Bègles ;

Estime qu'il est du devoir des pouvoirs publics de veiller à sauvegarder l'emploi en général et le secteur industriel en particulier, ce dernier étant déjà très fragilisé, situation aggravée par la crise sanitaire et économique que nous traversons ;

Considère que les outils industriels, tels que la papeterie de Bègles, ont toute leur place dans le tissu économique local et sont nécessaires à la relocalisation de la production, afin de développer les circuits courts, le savoir-faire français, les emplois locaux non délocalisables et ainsi participer à la transition de notre modèle économique et de nos territoires ;

Demande à l'Etat d'organiser une table ronde en présence notamment de

(3/4)



MON VILLAGE
URBAIN



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

parlementaires, de l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique, de la Région Nouvelle Aquitaine, de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bègles, de la direction de l'usine et de représentants du personnel, afin d'accompagner le groupe Etex dans la recherche d'un repreneur sérieux et durable qui garantira la sauvegarde de tous les emplois et la pérennité de la production industrielle sur ce site.

(4/4)



mairie-begles.fr



CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles